

1. *Débitrice:* **Comadi Comptabilité et mandats divers SA**, anc. avenue Industrielle 14, **1227 Carouge, act. sans dom.ni rés. connus**

2. *Remarques:* Par jugement du 5 décembre 2005, le Tribunal de première instance de la République et canton de Genève a rejeté la requête de faillite sans poursuite préalable formée par la Fondation Institution supplétive LPP, av. du Théâtre 1, 1001 Lausanne, à l'encontre de Comadi Comptabilité et mandats divers SA.
A laissé les frais à charge de la requérante.
A débouté les parties de toutes autres conclusions.

Tribunal de première instance
1211 Genève 3

(03146674)